

**PROCÈS-VERBAL DE LA 78^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

13 septembre 2011, À 9 H 30

Adopté tel que modifié à la séance du 6 décembre 2011

Procès-verbal de la 78^e séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 13 septembre 2011, à 9 h 30, à la salle 20.402 de la Commission des lésions professionnelles située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 20^e étage à Montréal. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents :

M. Normand Bolduc, président du Conseil

M^{me} Marie Auger
M^e Nancy Chamberland
M^e Jean-François Clément
M^e Robert Côté
M^{me} Suzanne Danino
M^e Hélène de Kovachich
M^e Suzie Ducheine
M. Simon Julien
M^e Lucie Le François
M^e Louis Morin
M. Antoine Roumi
M^e Alain Turcotte

Membres absents :

M^e Luc Harvey
M. Michel Marchand
M^e Pauline Perron

Ne participe pas à la séance :

M^{me} Marie Despatis, secrétaire du Conseil

Sont aussi présentes :

M^e Nathalie Lachance, adjointe au président
M^{me} Josée Langlois, agente de recherche en droit

Invité :

M^e Pierre Noreau

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 30.

Monsieur Normand Bolduc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Il informe les membres que vers 11 h 00 M^e Pierre Noreau, professeur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, leur présentera les résultats d'un sondage sur le système de justice mené auprès de 1 500 québécois.

M^e Hélène de Kovachich se joint à la séance du Conseil à 9 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

M^e Robert Côté demande que soit ajouté, après le point 8, le point 8.1 afin de discuter du délai d'expédition des dossiers de plainte aux membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

M^e Jean-François Clément demande que soit ajouté, après le point 10, le point 10.1 afin de discuter du processus de demande de copie de dossiers aux tribunaux administratifs sous la juridiction du Conseil.

Sur la proposition de M^e Lucie Le François, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la prochaine séance tel que modifié.

3. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 8 juin 2011

Sur la proposition de M^{me} Marie Auger, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 8 juin 2011 tel qu'il a été rédigé.

4. Rapport du président

4.1 Retrait de M^e Pauline Perron

Monsieur Bolduc informe les membres que le 30 juin dernier, M^e Pauline Perron l'a avisé qu'elle se retirait temporairement de ses fonctions au sein du Conseil pour permettre à celui-ci de décider de son dossier avec toute la latitude nécessaire et en toute sérénité et aussi pour préserver l'apparence d'impartialité et de justice.

Madame Marie Auger suggère que les *Règles de régie interne* du Conseil de la justice administrative soient modifiées afin de prévoir que lorsque le Conseil forme

un comité d'enquête dans le cadre d'une plainte visant un membre du Conseil, celui-ci se retire et n'assiste pas aux délibérations du Conseil.

Les membres discutent entre eux. Après discussion, il est convenu que les juristes à l'emploi du Conseil formuleront une proposition de modification aux *Règles de régie interne* qui leur sera soumise lors de la prochaine séance.

4.2 Budget de l'exercice financier 2011-2012

Lors de la séance du 22 mars dernier, les membres ont été informés que pour l'année financière 2011-2012, le budget du Conseil de la justice administrative alloué à la rémunération et au fonctionnement serait respectivement de 189 300 \$ et de 255 900 \$ pour un grand total de 445 200 \$.

Or, le budget de Fonctionnement doit être diminué d'un montant de 3 900 \$ pour faire suite à une demande de compression budgétaire du ministère de la Justice. De plus, il faudra aussi prévoir un transfert d'environ 9 200 \$ du budget *Fonctionnement* au budget *Rémunération* pour tenir compte de la nouvelle convention collective des juristes de l'État.

Ainsi, le budget de *Fonctionnement* du Conseil passe de 255 900 \$ à 242 800 \$. Le Conseil sera en mesure d'opérer avec le budget qui lui est alloué.

4.3 Raccordement au réseau du ministère de la Justice

Le raccordement au réseau du MJQ est effectué et les trois nouveaux postes informatiques sont installés.

4.4 Action en nullité signifiée par un plaignant

Lors de la séance du 22 mars dernier, monsieur Bolduc a informé les membres qu'un plaignant demandait à la Cour supérieure la révision judiciaire de la décision du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes rejetant sa plainte. Un premier jugement de la Cour supérieure a rejeté la requête du plaignant.

Monsieur Bolduc informe les membres des derniers développements dans ce dossier. Deux requêtes en rétractation de jugements présentées par le plaignant ont également été rejetées par la Cour supérieure.

Les membres discutent entre eux de la recommandation du procureur du Conseil et conviennent de traiter de nouveau de ce point à la prochaine séance.

4.5 Requête en révision judiciaire à l'encontre du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2010 QCCJA 486

Monsieur Bolduc informe les membres que le 15 juillet dernier le Conseil a reçu signification d'une requête introductive d'instance en révision judiciaire. M^e Jacques Cloutier, le régisseur visé par la plainte dans le dossier 2010 QCCJA 486, estime que le rapport du Comité d'enquête est entaché d'erreurs et en demande la révision. M^e Cloutier fait valoir que :

- a) La composition du Comité d'enquête porte atteinte aux exigences relatives à l'indépendance et à l'impartialité;
- b) Le Comité d'enquête a excédé sa compétence en statuant sur des reproches autres que ceux faisant l'objet de la plainte;
- c) Le Comité d'enquête a fait une erreur de droit en écartant sommairement le témoignage de madame Francine Coderre;
- d) Le Comité d'enquête a commis une erreur dans l'appréciation de la preuve quant au troisième reproche considéré.

Le Conseil de la justice administrative a retenu les services de M^e Serge Barma pour le représenter dans cette affaire.

La présentation de la requête en révision judiciaire a eut lieu le 25 août 2011 et l'audience est fixée au 16 novembre 2011.

4.6 Liste téléphonique des membres

Un nouveau tableau des coordonnées des membres, à jour, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

4.7 Déplacements des membres et réclamation des frais

Monsieur Bolduc rappelle aux nouveaux membres les règles applicables en ces matières.

5. Sujets d'information

5.1 Formations

Monsieur Bolduc informe les membres qu'une formation sur le Conseil de la justice administrative a été offerte aux nouveaux membres du Conseil le 30 août dernier dans nos locaux.

Il est prévu que la formation des nouveaux membres se poursuive le 4 octobre prochain par une visite à la Régie du logement de Montréal lors de laquelle les membres assisteront à des audiences. Des visites du même genre sont également prévues à Québec les 1^{er} et 15 novembre prochains respectivement à

la Commission des relations du travail, à la Commission des lésions professionnelles et enfin au Tribunal administratif du Québec.

De plus, monsieur Bolduc informe les membres qu'il s'est adressé aux nouveaux commissaires de la CLP le 19 juillet dernier à Montréal.

Enfin, il sera un des panélistes invités au prochain colloque de la Conférence des juges administratifs du Québec qui aura lieu le 10 novembre prochain à Boucherville.

M^e Hélène de Kovachich suggère que le Conseil réfléchisse à l'opportunité de former un Comité d'éthique qui aurait comme objectifs notamment de répondre à d'éventuelles demandes de consultation des juges administratifs touchant à des problématiques particulières reliées à leurs fonctions.

Les membres discutent entre eux. Ils conviennent que les juristes à l'emploi du Conseil procéderont à une recherche sur ce sujet et que le résultat de celle-ci leur sera communiqué lors de la prochaine séance.

5.2 Revue de presse

Ce point est omis puisqu'il n'y a aucun article pertinent à commenter.

6. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 26 août 2011, est distribué. Vingt-deux nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2011-2012 un total de 53 plaintes dont 24 actuellement en traitement.

Il y a deux dossiers d'enquête actuellement actifs.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance hier après-midi : il y avait 18 dossiers de plainte inscrits à l'ordre du jour. Les dix-huit plaintes ont été déclarées irrecevables.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} 503, 512, 514, 515, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 526, 527, 528, 529 et 530.

7. Suivi des dossiers d'enquête en cours

Monsieur Bolduc invite M^e Jean-François Clément, président d'un Comité d'enquête, à présenter un suivi de son dossier.

- **Dossier 2011 QCCJA 516**

M^e Clément informe les membres des développements dans le dossier d'enquête qu'il préside.

Monsieur Bolduc invite également M^e Robert Côté, président d'un comité d'enquête, à présenter un suivi de son dossier.

- **Dossier 2011 QCCJA 525**

M^e Côté informe les membres des développements dans le dossier d'enquête qu'il préside.

8. Modification à la composition du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes

L'actuel Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a été constitué le 8 juin 2011. Il s'agissait du 7^{ième} comité constitué par le Conseil à la suite des modifications législatives entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes est présentement composé des membres suivants :

- M^{me} Marie Auger;
- Monsieur Normand Bolduc;
- M^e Robert Côté (pour les séances des 8 juin 2011 et 12 septembre 2011);
- M^{me} Suzanne Danino;
- M^e Hélène de Kovachich (pour les séances des 8 juin 2011 et 12 septembre 2011);
- M^e Luc Harvey;
- M^e Pauline Perron;

Tous les membres du Conseil manifestent leur accord avec la proposition concernant la constitution et la composition d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

En conséquence, sur la proposition de M. Simon Julien, appuyée par M^e Nancy Chamberland, il est résolu que pour l'examen des plaintes qui lui seront soumises après le 12 septembre 2011 un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- Monsieur Normand Bolduc;

- M^{me} Marie Auger;
- M^e Jean-François Clément;
- M^{me} Suzanne Danino;
- M^e Luc Harvey;
- M^e Lucie Le François;
- M^e Alain Turcotte.

Les membres du Conseil désignent monsieur Normand Bolduc pour agir à titre de président du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

8.1 Délai d'expédition des dossiers d'examen de la recevabilité des plaintes

M^e Robert Côté s'interroge quant au délai d'expédition des dossiers de plainte aux membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes pour étude préalablement à la séance du Comité.

Monsieur Bolduc informe M^e Côté que la pratique mise en place au Conseil est à l'effet que les membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes reçoivent toute la documentation pertinente au moins deux fins de semaines complètes avant la séance.

Les membres conviennent que ce délai sera maintenu.

9. Les plaintes déposées plus d'un an après les faits sans justification de la part du plaignant

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour à la demande de M^e Hélène de Kovachich.

Celle-ci fait part aux membres du Conseil des problématiques que soulève l'absence de référence, dans la Loi sur la justice administrative, à toute idée de délai pour porter plainte contre un juge administratif.

Les membres discutent entre eux.

Les membres sont d'avis qu'il faudrait modifier la *Loi sur la justice administrative* afin de prévoir qu'une plainte doit être déposée dans un délai raisonnable.

Sur la proposition de M^e Louis Morin, dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité que cette nouvelle proposition de modification soit ajoutées aux propositions de modifications législatives qui ont été suggérées lors de la séance du 14 septembre 2010.

10. Calendrier des séances

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

6 décembre 2011 à 13 h 30 à Québec

27 mars 2012 à 9 h 30 à Montréal

6 juin 2012 à 13 h 30 à Québec

11 septembre 2012 à 9 h 30 à Montréal

10.1 Processus de demande de copie de dossiers aux tribunaux administratifs sous la juridiction du Conseil

M^o Jean-François Clément fait part aux membres du Conseil d'une problématique propre à la Commission des lésions professionnelles en raison du fait que le numéro qui est attribué à un dossier ne change pas malgré les différents recours dont il peut faire l'objet.

Les membres discutent entre eux et conviennent d'ajuster le processus de demande de copie de dossier lorsque des dossiers de la Commission des lésions professionnelles seront requis.

11. Questions diverses

Aucun sujet n'a été abordé sous cet item.

La séance du Conseil est suspendue de 10 h 55 à 11 h 00. La séance reprend pour la présentation de M^o Pierre Noreau.

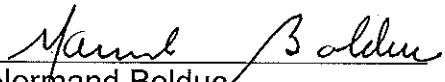
12. Invité : M^o Pierre Noreau, au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal

Monsieur Bolduc introduit M^o Noreau aux membres du Conseil. Monsieur Noreau a été invité à présenter les résultats d'un sondage mené auprès de québécois sur le système de justice. La présentation a pour titre « La confiance du public : fondement de l'activité judiciaire ». Une période d'échange avec les membres suit la présentation de M^o Noreau.

13. Levée de la séance

La séance du Conseil est levée à 12 h 40.

Le président du Conseil de la justice administrative,


Normand Bolduc